

RÈGLEMENT INTÉRIEUR K'DANSE 2024/2025

*Chaque élève devra fournir un questionnaire médical.

*L'élève doit arriver à l'heure et attendre la fin du précédent cours avant d'entrer dans la salle afin de ne pas déranger au bon déroulement de ce dernier.

*Les cours sont interrompus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

*L'inscription aux cours de l'association se fait uniquement à l'année (en une ou plusieurs fois).

*Le règlement des cours se fait obligatoirement à l'inscription, (dans le cas contraire l'inscription sera annulée) par 1, 3 ou 10 versements encaissés chaque mois. Les chèques devront être rédigés à l'ordre de K'DANSE.

*Aucune cotisation ne sera remboursée. Toutefois l'élève pourra rattraper une ou plusieurs absences dans le cours de son choix, exclusivement dans l'année en cours, au-delà les cours seront perdus.

* Toute activité commencée est dû.

* L'inscription sera définitive uniquement si tous les documents sont fournis! (questionnaire médical, fiche d'inscription, règlement intérieur signé et le paiement).

* Aucun remboursement n'est possible.

* Un cours d'essai gratuit dans chaque discipline.

*La semaine suivant le cour d'essai, l'élève n'ayant pas fourni son dossier complet, ne sera pas autorisé à participer au cours.

*L'association K'danse et les professeurs ne sont en aucun cas responsables des élèves avant l'ouverture et après la fermeture de la salle.

*La responsabilité de l'association et des professeurs sera entièrement dérogée :

-10 minutes après la fin du cours.

-En cas d'absence du professeur.

-En cas de perte, de vol de bijoux ou d'objet de valeur.

*Les cours sont à huis-clos, parents et amis sont invités à ne pas rester dans la salle afin de ne pas déranger le bon déroulement du cours.

*-*Les élèves doivent se présenter en tenue de danse correcte et les cheveux attachés.

Classique 1/2, éveil/initiation: justaucorps blanc, collant et 1/2 pointes

Classique 3/4 : justaucorps noir, collant et pointes

Jazz 1/2: justaucorps blanc, shorty, pieds-nus ou pédilles

Jazz 3/4 : justaucorps noir, shorty, pieds-nus ou pédilles

Hip-hop: tenue large et baskets propres destinés uniquement à la salle!

*Il est strictement interdit en cours de danse: de mâcher du chewing-gum, de porter des bijoux, de laisser son portable allumé, de marcher en chaussures de ville.

*L'association se réserve le droit de modifier les horaires en cours d'année et d'annuler un cours s'il y a moins de 6 personnes.

*En cas de retard, d'absence ou d'arrêt, les parents ou les élèves majeurs doivent prévenir leurs professeurs.

*En cas de non-respect du règlement, des sanctions peuvent être prises, du renvoi temporaire à l'exclusion.

*Les cours débuteront le 16 septembre 2024 et se termineront le 27 juin 2025.

* Le spectacle : 3 représentations réparties les 27 et 28 juin 2025.

* L'engagement des élèves pour le spectacle doit se faire obligatoirement en janvier.

* Le mois de juin est réservé à la préparation du spectacle et des répétitions peuvent se rajouter.

*Abonnement annuel: tarifs en vigueur de septembre 2024 à juin 2025, basés sur 30 semaines de cours annuels hors pilates à domicile 25.

* Les élèves et / ou le souscripteur du présent contrat autorise l'association K'danse à utiliser les photographies et images prises lors des cours ou du spectacle à des fins commerciales, de communications ou d'expositions.